

MAJ 10/11/2021

**DOSSIER DE PRESENTATION
CAHIER DES CHARGES
FORMATION DE FORMATEURS AISANCE AQUATIQUE**

**Support
Classes bleues
Saison 2021-2022**

OBJECTIF DE LA FORMATION

CONTEXTE

Le plan aisance aquatique

Le plan aisance aquatique a été lancé en avril 2019 par le ministère des sports, il fait suite à une concertation de l'ensemble des acteurs de l'apprentissage de la natation au niveau national et vise à transformer en profondeur la relation des concitoyens au milieu aquatique. L'objectif principal est la baisse du nombre de noyades accidentelles chez les très jeunes enfants, qui est en augmentation chaque été et la première cause de décès chez les enfants de moins de 6 ans.

Une intervention publique forte pour cette catégorie de la population se traduit notamment par **l'organisation de cycles de natation scolaire pour les classes de maternelles et de CP sous forme de classes bleues.**

Définition de l'aisance aquatique

L'aisance aquatique se définit comme une « **expérience positive de l'eau qui fonde la capacité d'agir de façon adaptée dans une diversité de situations rencontrées en milieu aquatique** ».

Les principales familles de situations en lien avec l'aisance aquatique concernent : les modalités de l'entrée dans l'eau, l'immersion, l'équilibre de flottaison sans déplacement, le déplacement, la sortie autonome de l'eau. La capacité à appréhender et à agir en sécurité dans l'environnement immédiat des milieux aquatiques n'est pas isolable de l'acquisition de l'aisance aquatique.

ERFAN – Ligue Ile-de-France

163 boulevard Mortier – 75020 Paris Tél : 01 40 31 19 29 / 56

Site internet : <http://iledefrance.ffnatation.fr> Courriel : erfan@lif-natation.fr

Siret : 784 808 818 000 24 - APE : 926 C - N° de déclaration d'existence : 117 522 584 75

Évaluation : les paliers de l'aisance aquatique

Les évaluations ne font pas l'objet d'un test strict sur le même format que l'ASSN mais prendront la forme d'une évaluation continue où l'enseignant pourra repérer et attester l'acquisition des compétences ciblées.

3 paliers ont été définis :

- **Palier 1**

- Correspond à des compétences attendues et construites par un enfant de 4 à 5 ans (moyenne section) à la suite à 8 premières séances de pratique
- Actions à évaluer : **entrer seul dans l'eau ; se déplacer (accroché au bord) en immersion totale (visage immergé sans appréhension) ; sortir seul de l'eau**
-

- **Palier 2**

- Correspond à des compétences construites par un enfant de 5 à 6 ans (grande section) à la suite à un second cycle de 8 séances de pratique (16 séances au total)
- Actions à évaluer : **sauter ou chuter dans l'eau ; se laisser remonter passivement ; flotter de différentes façons ; regagner le bord et sortir seul de l'eau**
-

- **Palier 3**

- Correspond à des compétences construites par un enfant de 6 ans et plus (CP & plus) à la suite d'un troisième cycle de 8 séances de pratique (24 séances au total)
- Actions à évaluer : **entrer seul dans l'eau par la tête ; remonter aligner à la surface ; parcourir 10 mètres en position ventrale tête immergée ; se retourner et flotter sur le dos bassin en surface ; regagner le bord et sortir seul de l'eau**

OBJECTIF

Le volet formation associé à une classe bleue propose aux éducateurs stagiaires un accompagnement dans la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement à « l'aisance aquatique ».

PUBLIC

A la fois destinée aux MNS et aux enseignants pour l'application de principes pédagogiques et didactiques, la formation concerne également les CPC et CPD. L'objectif est de favoriser la généralisation d'une mise en œuvre de ce type d'enseignement au niveau territorial. Cette formation est également destinée aux éducateurs des clubs.

ERFAN – Ligue Ile-de-France

163 boulevard Mortier – 75020 Paris Tél : 01 40 31 19 29 / 56

Site internet : <http://iledefrance.ffnatation.fr> Courriel : erfan@lif-natation.fr

Siret : 784 808 818 000 24 - APE : 926 C - N° de déclaration d'existence : 117 522 584 75

PRINCIPES PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION

Outre son impact décisif concernant la lutte contre les noyades, le dispositif d'apprentissage à l'aisance aquatique (possible dès 4 ans) participe à l'éducation, à la santé des jeunes et favorise l'accès aux loisirs nautiques et au développement du sport.

En intervenant sur les classes de MS, GS et CP, l'aisance aquatique est porteuse de transformations profondes pour la culture de l'eau et l'éducation aquatique. **Les 4-6 ans constituent une tranche d'âge préférentielle pour ces acquisitions.** Ces premiers apprentissages représentent ainsi un prérequis à un « savoir nager » notamment dit sécuritaire.

Les classes bleues doivent répondre à 3 principes pédagogiques :

- **Apprentissage en grande profondeur uniquement**
- **Sans matériel de flottaison**
- **Apprentissage massé**
-

Ces enseignements sont massés dans le temps et peuvent être effectués selon trois modalités d'organisations, correspondant à :

- Une séance par jour pendant deux semaines consécutives,
- Deux séances quotidiennes pendant une semaine,
- Deux séances quotidiennes pendant une classe transplantée (sur le modèle des classes vertes).

La notion de groupe est importante : les interactions entre élèves sont permanentes et aussi importantes que les interactions avec les enseignants :

- La répartition des groupes ne se fait pas par niveau, mais se fait en fonction du développement physique de l'enfant (taille) ou de manière aléatoire
- Groupes de 8 à 12 enfants en fonction du nombre de classes par créneau
- 3 à 5 MNS (1 intervenant, 1 assistant, 1 à 2 à dispo pour aller dans l'eau et en observation, 1 en renfort de sécurité par groupe).

ORGANISATION DE LA FORMATION

ORGANISME DE FORMATION

L'organisme de formation ERFAN (École Régionale de Formation aux Activités de la Natation) de la Région Ile-de-France est compétent pour la mise en œuvre de cette formation grâce à son pôle d'instructeurs aisance aquatique formés par la Fédération Française de Natation.

Ces formations sont supervisées par l'ERFAN et des réunions de préparation seront réalisées pour permettre la bonne mise en place de cette formation de formateurs.

Il est important que tous les acteurs intervenant dans la classe bleue formation puissent être mis en contact (CPC, MNS, instructeurs, ERFAN, enseignant ...)

DATES

Du lundi au vendredi en fonction de l'organisation mise en place avec la structure organisatrice.

ERFAN – Ligue Ile-de-France

163 boulevard Mortier – 75020 Paris Tél : 01 40 31 19 29 / 56

Site internet : <http://iledefrance.ffnatation.fr> Courriel : erfan@lif-natation.fr

Siret : 784 808 818 000 24 - APE : 926 C - N° de déclaration d'existence : 117 522 584 75

DECOUPAGE DES VOLUMES HORAIRES DE FORMATION

D'une durée de 30h la formation est composée principalement de temps de pratique en confrontation pédagogique. Une partie théorique permettra d'échanger sur les expériences vécues.

Les horaires (matin) du premier jour seront différents en vue de réaliser un briefing plus long qui présentera l'équipe de formateurs et les grandes lignes directrices de la semaine de formation.

HORAIRES DE FORMATION

Sur une semaine de formation où les classes viennent deux fois par jour (le mercredi est consacré aux apports théoriques) : Exemple d'horaires mis en place.

Lundi : 8h-12h et 14h-17h

Mardi : 8h30-12h et 14h-17h

Mercredi : 8h30-12h et 14h-16h30

Jeudi : 8h30-12h et 14h-17h

Vendredi : 8h30-12h et 14h-17h

Les horaires peuvent être aménagés en fonction des créneaux de piscine où les classes seront accueillies.

Le déjeuner pris ensemble représente un moment convivial permettant aux participants et aux formateurs de mieux faire connaissance. C'est également un moment où émerger régulièrement des questionnements plus individuels. La prise de parole et les échanges sont ainsi facilités. Dans la mesure du possible il est recommandé d'organiser ces périodes de restauration.

SESSION DE FORMATION

Formation en groupe.

Dans le cas où deux classes (une par créneau) servent de support, il est préférable de limiter la formation à 15 participants maximum afin que chaque stagiaire puisse être en action et pratiquer suffisamment. Si le nombre de classes est plus important, il est possible d'accueillir plus de participants.

LIEUX DE LA FORMATION

Théorie et pratique = Centre aquatique de la structure organisatrice. Une salle (ou un espace) avec un vidéoprojecteur et un tableau blanc doit être prévue (quotidiennement si possible) pour les apports théoriques du mercredi (même sur un lieu différent de la piscine).

ACCES ET ACCUEIL HANDICAPE

Pour les personnes en situation de handicap veuillez nous contacter à : erfan@lif-natation.fr

ERFAN – Ligue Ile-de-France

163 boulevard Mortier – 75020 Paris Tél : 01 40 31 19 29 / 56

Site internet : <http://iledefrance.ffnatation.fr> Courriel : erfan@lif-natation.fr

Siret : 784 808 818 000 24 - APE : 926 C - N° de déclaration d'existence : 117 522 584 75

MODALITES PEDAGOGIQUES ET DE SUIVI

DEMARCHE PÉDAGOGIQUE

Une formation par l'expérimentation pratique sera privilégiée. Des briefings seront organisés avant chaque demi-journée pour organiser la séance, déterminer le rôle de chacun et définir les principes pédagogiques de la séance. **La confrontation pédagogique avec les classes servira de support à la formation.**

Après chaque séance, des échanges et retours d'expériences se feront au bord du bassin entre stagiaires et formateurs. Le plus rapidement possible, les enfants sont mis en situation dans l'eau en grande profondeur. A la fin de la première séance tous les enfants doivent s'être engagés dans le milieu aquatique.

MOYENS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES DEDIES A L'ACTION

2 instructeurs « aisance aquatique » de la ligue IDF de natation seront présents chaque jour pour former les participants de cette classe bleue.

Les enfants qui participeront à la classe bleue avec leurs enseignants seront support de la formation.

En piscine, l'eau sera chauffée à température nécessaire pour accueillir ce public (**minimum 29°C et idéalement 30°C**). Il est important de **disposer des lignes d'eau extérieures** même si le bassin est partagé de temps en temps. L'accès à tout le bassin est vivement recommandé.

Les séances vont nécessiter du **matériel spécifique** : lunettes de piscine et bonnets de couleurs pour tous les enfants (une couleur par groupe), tee-shirt de couleur pour les intervenants (couleur en lien avec les bonnets pour une meilleure identification).

Les lunettes et bonnets seront distribués au début et récupérés à la fin de chaque séance afin d'éviter les pertes et oublis. La structure organisant la formation se charge de disposer de ce matériel nécessaire.

MODALITES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La formation de formateurs aisance aquatique ne donne pas lieu à une certification. Pour les participants qui suivront l'ensemble de cette formation, et qui à l'issue auront développé les compétences relatives à la formation ; une **attestation de compétence leur sera délivrée.**

Ils pourront ensuite s'inscrire sur le site qui recense les MNS AAQ :

<https://sports.gouv.fr/preventiondesnoyades/intervenant/>

SUITES DE PARCOURS

A l'issue de cette formation, les participants pourront devenir formateurs autonomes lors de l'organisation de classe/stage bleue.

CONTACTS POUR TOUT RENSEIGNEMENT et DEVIS

ERFAN Ile-de-France : 163 BD Mortier 75020 PARIS -Tel : 01-40-31-19-29/52 - Courriel : erfan@lif-natation.fr

ERFAN – Ligue Ile-de-France

163 boulevard Mortier – 75020 Paris Tél : 01 40 31 19 29 / 56

Site internet : <http://iledefrance.ffnatation.fr> Courriel : erfan@lif-natation.fr

Siret : 784 808 818 000 24 - APE : 926 C - N° de déclaration d'existence : 117 522 584 75